

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES SAGES**  
du Mercredi 20 septembre 2017

Le Maire ouvre la deuxième séance plénière du Conseil des Sages à 10h10 en procédant à l'appel des membres et en constatant le quorum.

Monsieur Thierry LEGRAND, Monsieur Patrick HAMM, Monsieur François GUERARD, Monsieur Roger LEMOINE sont notés absents.

Le Maire est heureux de retrouver les Sages après leurs vacances. Il espère qu'ils rapportent des idées enrichissantes pour notre commune de leur lieu de villégiature. Il présente Monsieur Jean Philippe VAUTRIN, Adjoint au personnel, Conseiller Départemental et Vice Président de la Codécom à qui il a demandé de présenter les compétences communautaires. Il précise que le soir même, un conseil communautaire très important pour le devenir de la ville aura lieu.

**1. Présentation de la Communauté de Communes Commercy, Void, Vaucouleurs**

Monsieur VAUTRIN énumère et commente les compétences communautaires actuelles :

- **L'urbanisme** :
  - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a pour vocation, par exemple, d'apporter une cohérence pour les lotissements ;
  - suite au désengagement de l'État, la collectivité a récupéré les permis de construire. Pour des raisons économiques, une convention a été signée avec la ville de Toul ;Le conseil communautaire du jour devrait déterminer si ce service deviendra intercommunal.
- **L'aménagement numérique du territoire** ;
- **La compétence économique** consiste en une aide aux entreprises ;
- **Le tourisme** . Avant la Codécom disposait de deux offices du tourisme. Celui de Commercy a été mis en liquidation. Le personnel a été licencié et ne sera pas repris. La Codécom va créer un office du tourisme intercommunal avec un projet touristique.

Madame DECHEPPE remarque que les personnes ne trouvent pas l'office du tourisme.

Madame BERNARD estime que les heures d'ouverture ne sont pas bonnes en été (fermeture le temps de midi).

Monsieur VAUTRIN reprend son exposé des compétences actuelles :

- **Le tourisme** comprend également :
  - la maison de la truffe à Boncourt
  - la halte fluviale

- le circuit de la pierre à Euville
- l'hébergement touristique (Villa Satel, Gîte de Lérrouville)

Madame BERNARD demande si le taux de remplissage est bon.

Monsieur VAUTRIN répond que c'est plein tout le temps et poursuit sa présentation :

- **La protection de l'environnement ;**
- **Les ordures ménagères ;**
- **L'assainissement non collectif ;**
- **La politique du logement** (aire des gens du voyage par exemple) ;

Madame JANOT regrette le manque d'entretien de la fontaine royale.

Le Maire répond que ce n'est pas un site historique. Le choix a été fait de laisser la végétation reprendre ses droits.

Pour Madame DECHEPPE, la fontaine royale est un très bel endroit qui mériterait d'être valorisé.

Madame VERDIERE demande pourquoi un jeu pour enfants a été retiré.

Le Maire répond que l'entretien est réalisé par les services de la ville et que le jeu central était jugé dangereux.

Monsieur VAUTRIN continue son exposé :

- **L'habitat** : les appartement situés impasse Heurtebise ont été réhabilités et sont tous loués ;
- **La voirie** :
  - réhabilitation de la voie verte de Commercy à Lérrouville
  - la Codécom a établi une liste des rues intercommunales.

Cette compétence risque de repasser communale après le conseil communautaire de ce soir.

Monsieur VAUTRIN explique qu'avant la création de la nouvelle Codécom, un accord avait été passé :

- ⇒ A la demande de l'ex Codécom de Void : harmonisation des taux de fiscalité lissés sur 12 ans. Accord respecté.
- ⇒ A la demande de l'ex Codécom de Vaucouleurs : maintien du scolaire intercommunal. Accord respecté.
- ⇒ A la demande de l'ex Codécom du Pays de Commercy : maintien par l'intercommunalité des compétences voirie, éclairage public et balayage des rues. Accord remis en cause.

La voirie représente 200 000€ par an, soit 7 points de fiscalité.

Madame BERNARD demande si cela entraînera une baisse du montant versé à la Codécom.

Monsieur VAUTRIN répond négativement.

Monsieur CHARDONNAY remarque que l'éclairage public fonctionne certaines fois lorsqu'il fait jour.

Monsieur VAUTRIN poursuit son exposé des compétences actuelles :

- **Le scolaire** comprend aussi les transports scolaires ;
- **Les équipements sportifs** ;

Madame VUILLIEN questionne sur le projet du centre aquatique.

Monsieur VAUTRIN répond que l'appel d'offres est lancé. Il termine l'énoncé des compétence par :

- **L'enfance** (crèche de Void, centres de vacances, périscolaire partout sauf à Commercy) ;
- **La culture**

Madame BERNARD parle de sa surprise lorsqu'elle a trouvé dans sa boîte aux lettres la plaquette de l'école de musique de Void et s'est même demandée si le Conservatoire de Commercy était fermé.

Monsieur VAUTRIN précise qu'il n'était pas informé de cette démarche.

A l'issue de cette intervention, le Maire explique la nécessité d'harmonisation de ces compétences sur le territoire intercommunal.

Monsieur CHARLIER demande où est la plus-value de la fusion.

Monsieur VIGOUR demande pourquoi la fusion a eu lieu sans que l'harmonisation des compétences ait été validée en amont.

## **2. Information sur l'actualité économique**

- Les travaux se terminent au quartier Oudinot. CMI et la MFR sont installés. Il reste quelques parcelles pour des activités diverses.
- Les nouveaux docks sont intéressés par une implantation à la zone du Seugnon
- Le dossier est lancé pour l'entreprise St Michel. Ils envisagent de construire la biscuiterie la plus moderne d'Europe.

Madame JANOT demande si le restaurant de Safran va reprendre son activité.

Monsieur VAUTRIN répond que le restaurant « Les Terrasses » n'a jamais cessé de fonctionner.

Monsieur MONTEL interroge les élus sur l'avenir de l'entreprise ArcelorMittal .

Monsieur VAUTRIN répond qu'il n'a pas d'information mais que le maintien risque d'être compliqué.

## **3. Tour de table**

Le Maire propose un tour de table.

Madame VUILLIEN : le feu d'artifice du 13 juillet était très beau et a permis à beaucoup de monde de se retrouver.

Monsieur VIVIEN : l'été chez Stan a été très apprécié. C'était très convivial.

Le Maire intervient pour souligner qu'une réflexion doit être menée pour essayer de se renouveler.

Madame BERNARD propose d'intégrer une pièce de théâtre de boulevard dans cette programmation.

Monsieur VIGOUR : le manque de stationnement dans certaines rues devient problématique (rue des Soupirs, rue des Capucins notamment)

Madame VERDIERE : la rénovation de la rue Henri Garnier pose des problèmes de circulation. La nouvelle bande blanche déstabilise les automobilistes.

Le Maire répond que pour l'instant le stationnement n'est pas marqué.

Madame VERDIERE souhaite savoir où en est le projet écoquartier.

Le Maire l'informe que les parcelles sont en vente.

Monsieur MONTEL : après la rénovation de la rue Poincaré cet été, il manque toujours le marquage du stationnement.

Le Maire répond que c'est en cours de réalisation.

Monsieur MONTEL s'étonne que la peinture au niveau du ralentisseur près de l'école Jeanne d'Arc ait été fait deux fois.

Le Maire répond que l'entreprise a réalisé une mise en sécurité en premier.

Madame JANOT : la fontaine royale mériterait une rénovation car les touristes sont déçus. Si on veut attirer les personnes, il faut s'en donner les moyens.  
Concernant les journées du patrimoine, une plaquette très bien faite de la ville de St Mihiel a été mise dans les boîtes aux lettres mais Commercy n'a rien fait.

Le Maire répond que c'est l'Office du tourisme qui gérait cette manifestation. 2017 est une année de transition.

Madame DECHEPPE : il est difficile de trouver et d'obtenir des informations sur ce qui se passe en ville. L'écoquartier en est un exemple.

Le Maire répond que la porte d'entrée pour les informations est la Mairie et que les élus proposent régulièrement des réunions publiques.

Madame DECHEPPE trouve que l'avenue Stanislas est triste et devrait être plus fleurie.

Le Maire répond que le fleurissement en ville doit être en bac mais ce cela peut occasionner des problèmes de stationnement et de visibilité. Les élus aimeraient mener une réflexion sur ce point et la proposent au Conseil des Sages. Ils aimeraient rénover cette rue ainsi que la place du château pour leur donner plus de charme.

Madame DECHEPPE propose que le repas blanc organisé à Paris soit mis en place à Commercy. Elle estime qu'il n'y a pas de lieux de convivialité dans la commune.

Monsieur CHARLIER : il y a trop de vandalisme gratuit.

Monsieur CHARDONNAY : lors des travaux de la rue Poincaré, la déviation amenait les automobilistes à prendre la rue Edmond Morelle. L'angle de cette rue et de la rue des Capucins est très difficile à prendre en voiture.

Madame BERNARD : où en est le projet de vidéosurveillance ?

Le Maire répond que l'État a tardé à donner les notifications. Les premières caméras devraient être installées en fin d'année. Les vidéos seront conservées 30 jours et le visionnage se fera en Mairie. Le budget pour 14 caméras fixes est de 140 000€.

Madame BERNARD a remarqué cet été beaucoup de jeunes désœuvrés et beaucoup de personnes alcoolisées.

Le Maire leur demande de faire très attention et de bien fermer à clé leur porte d'entrée.

Monsieur BATAIL : est ce vrai que le club de football de Commercy fusionne avec celui de Sorcy ?

Monsieur VAUTRIN répond qu'avec la création du terrain synthétique, la fusion est nécessaire.

Le Maire précise que l'installation de gens du voyage cet été n'est pas de son fait. La procédure pour les expulser dure une semaine. En 2018, les services mettront des pierres ou des bacs de fleurs pour éviter toute intrusion.

Monsieur VIGOUR demande si la Sous Préfecture va être supprimée.

Le Maire répond négativement.

Monsieur VIGOUR demande si un rond point au niveau du Lidl va être installé.

Monsieur VAUTRIN répond que le coût est trop onéreux pour voir le jour.

Le Maire propose aux 2 commissions de commencer à travailler sur des sujets qui les intéressent. Il évoque notamment une réflexion sur le fleurissement.

#### **4. Présentation du budget de la Ville**

Le Maire a demandé à son Directeur des Affaires Financières de présenter le budget de la Ville (Cf. Document joint).

Le Maire explique que des économies doivent être faites en fonctionnement.

Aucun autre point n'étant proposé par l'assemblée, le Président annonce que l'ordre du jour est épuisé. Il rappelle que **la prochaine réunion plénière est programmée le mercredi 20 décembre à 10 heures en Mairie**. Il prononce ensuite la clôture du deuxième Conseil des Sages à 12h15.